



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

RESTAURATION DU PARC JEAN-DRAPEAU

L'ASSOCIATION DES ARCHITECTES PAYSAGISTES DU QUÉBEC RÉCLAME DES ENGAGEMENTS FORMELS DES PARTIS POLITIQUES FÉDÉRAUX

Montréal, le 27 juin 2019 - Alors que le 30 juin prochain marquera le 55^e anniversaire de la cession des îles Sainte-Hélène et Notre-Dame à la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle par la Ville de Montréal, l'Association des architectes paysagistes du Québec (AAPQ) demande aux partis politiques fédéraux de prendre des engagements électoraux fermes envers la réhabilitation et la restauration du parc Jean-Drapeau et de sa Biosphère.

Redonner au parc Jean-Drapeau ses lettres de noblesse

À l'automne 2018, la Ville de Montréal a mandaté l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) dans le but de consulter des intervenants, notamment l'AAPQ, sur l'avenir du parc Jean-Drapeau. Cette démarche doit mener au dépôt d'un Plan directeur d'aménagement et de développement pour la période 2018-2028.

« Cette consultation nous a permis d'identifier les opportunités pour le Parc mais aussi de constater l'impact des déficits d'entretiens cumulés qui ont mené à des effets structurels néfastes pour le développement du site. En conséquence, l'AAPQ réclame des engagements financiers pour le parc Jean-Drapeau afin de soutenir, entre autres, la réhabilitation de l'espace public de La Place des Nations, le lac des Cygnes et la Biosphère », a affirmé la présidente de l'AAPQ, Isabelle Giasson.

L'AAPQ est d'avis que l'avenir de ce patrimoine culturel passe par la valorisation des espaces naturels. « Nous devons revenir à la vocation du parc qui est de favoriser une connexion entre les citoyens et la nature. Nous préconisons une approche axée sur la végétalisation souvent délaissée au profit de la minéralisation, ce qui compromet les actifs naturels », explique Isabelle Giasson.

La pérennité de la Biosphère passe par un musée canadien de l'environnement et du climat

Alors que le bail de 25 ans de la Biosphère qui lie le gouvernement canadien à la Ville de Montréal prend fin en décembre 2019, l'AAPQ presse les partis politiques fédéraux à se commettre sur un engagement visant à assurer la pérennité de ce joyau de l'Expo 67.

Le dôme géodésique de l'architecte Buckminster Fuller constitue un patrimoine architectural exceptionnel et fait partie du paysage du parc Jean-Drapeau. L'AAPQ joint sa voix à de

nombreux partenaires montréalais qui réclament un musée canadien de l'environnement et du climat.

Rappelons que depuis 2007, le parc Jean-Drapeau bénéficie d'un statut de site patrimonial. En septembre 2018, l'AAPQ a déposé un mémoire à l'OCPM portant sur la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel du parc Jean-Drapeau.

À propos de l'Association des architectes paysagistes du Québec

Fondée en 1965, l'Association des architectes paysagistes du Québec est une association professionnelle. Elle a pour mission de rassembler, représenter et soutenir ses membres et promouvoir la profession dans le contexte de la protection, la mise en valeur, la gestion et la création des paysages en tous milieux, contribuant ainsi à constituer un cadre de vie durable, fonctionnel, esthétique et sain pour la population. L'Association compte 510 membres agréés et 110 stagiaires.

-30-

Source : Association des architectes paysagistes du Québec (AAPQ)

Contact média :

Mylène Demers | CASACOM

mdemers@casacom.ca

(514) 286-2145, poste 232

(514) 261-5840 (cellulaire)